

Image not found or type unknown



indemnité occupation non marie

Par **pidz108**, le **19/08/2019** à **19:30**

bonjour

séparés avec deux enfants en garde alternee ni pacsés et sans jugement de notre séparation depuis plus de 5 ans.

mon ex compagne me demande une indemnité d occupation du bien que nous avons acheté en commun il y a 15 ans a 50/50 et que j ai finance a 90% par credit

elle est partie il y a 5 ans et demie

peut elle prétendre a 5 ans d arrières d occupation exclusive?

merci